

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[NBB.Stat](#)

[Information générale](#)

### Résultats de l'enquête d'automne 2023 sur les investissements

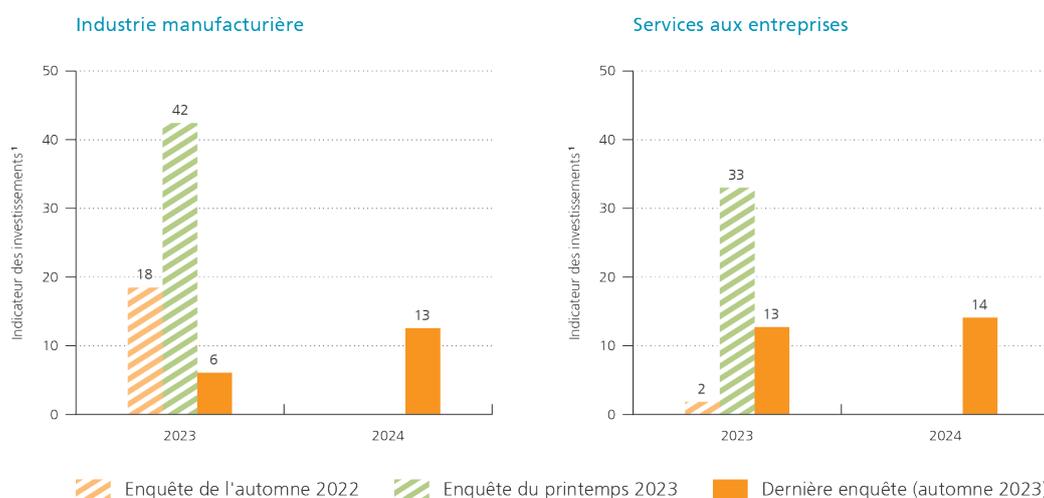
- Dans l'industrie manufacturière, l'indicateur des investissements relatif à 2023 est fortement révisé à la baisse par rapport au printemps. Selon notre dernière enquête, la dynamique des investissements se renforcerait dans ce secteur en 2024.
- Dans les services aux entreprises, les investissements de 2023 ont aussi été revus à la baisse par rapport aux intentions du printemps. En 2024, la dynamique des investissements dans les services serait assez comparable à celle de cette année.

#### INDICATEUR DES INVESTISSEMENTS

La Banque nationale conduit une enquête sur les investissements deux fois par an, au printemps et à l'automne. Celle d'automne, menée du début d'octobre à la mi-novembre, interroge les dirigeants d'entreprise sur l'orientation de leurs investissements durant l'année qui vient de s'écouler (augmentation, stabilité, diminution) et sur leurs intentions en la matière pour l'année à venir. Un indicateur synthétique est construit en calculant un solde net des réponses positives (augmentations) et des réponses négatives (diminutions), pondérées par la taille de chaque entreprise mesurée en termes d'emploi. L'indicateur, exprimé en points, ne doit donc pas être interprété comme un pourcentage de variation du volume des investissements pour l'année considérée.

Dans l'**industrie manufacturière**, l'indicateur des investissements s'établit à 6 points pour l'année 2023 et s'inscrit en nette chute par rapport au solde net pondéré (42 points) qui ressortait des résultats de l'enquête menée au printemps dernier. Les entreprises ont donc fortement freiné leur politique d'investissement pour cette année comparativement aux intentions exprimées un semestre plus tôt.

#### INDICATEUR DES INVESTISSEMENTS<sup>1</sup>



<sup>1</sup> L'indicateur synthétique des investissements correspond à la différence entre le pourcentage de firmes ayant rapporté une hausse de leurs investissements et le pourcentage de celles ayant déclaré une diminution. Les résultats sont inférés en tenant compte de la taille respective des entreprises ayant participé à l'enquête et de l'importance relative de leur branche d'activité dans l'économie.

Source : BNB.

Pour l'année 2024, les intentions d'investissements des dirigeants d'entreprise de l'industrie se raffermiraient quelque peu puisque l'indicateur des investissements pointe à 13 points.

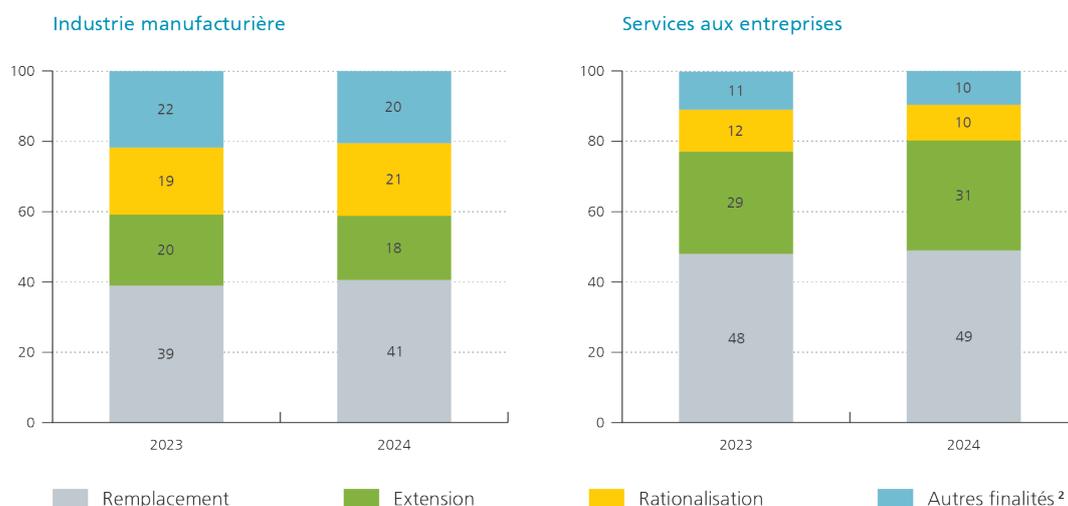
S'affichant à 13 points, l'indicateur pour 2023 dans le secteur des **services aux entreprises**, s'avère plus favorable que dans l'industrie. Il s'est néanmoins détérioré par rapport aux résultats de l'enquête du printemps dernier, au terme de laquelle il atteignait 33 points. S'agissant des perspectives pour 2024, l'indicateur est assez stable, à 14 points.

## FINALITÉ ÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS

L'enquête menée d'octobre à la mi-novembre sonde aussi les entreprises sur les motivations sous-jacentes à leurs investissements. Les résultats de l'enquête ne montrent pas de grandes différences entre les années 2023 et 2024. Dans l'**industrie manufacturière**, quelque 40 % des décisions d'investissements visent le remplacement d'installations ou d'équipements vétustes. Pour le reste, les motivations de ces décisions se répartissent de façon assez similaire (environ 20 % pour chaque déterminant) entre la volonté d'étendre les capacités de production, celle de rationaliser les procédés de fabrication ou encore celle d'atteindre d'autres objectifs, comme le contrôle des pollutions, la sécurité, etc.

Dans le secteur des **services aux entreprises**, la principale raison sous-jacente aux investissements est le remplacement d'installations ou d'équipements vétustes (dans près de 50 % des cas). Vient ensuite le souci d'étendre les capacités de production (pour quelque 30 % des décisions d'investir). L'objectif de rationalisation n'est poursuivi que dans 10 % des cas.

### FINALITÉ ÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Ventilation, en pourcentages, des types d'investissements consentis par les entreprises. Les résultats sont inférés en tenant compte de la taille respective des entreprises ayant participé à l'enquête et de l'importance relative de leur branche d'activité dans l'économie.

<sup>2</sup> Il peut s'agir par exemple d'investissements réalisés en vue de respecter certaines obligations réglementaires notamment en matière de contrôle des pollutions ou de sécurité. Il est possible que les entreprises choisissent l'option de réponse « autres finalités » si elles n'ont pas encore une idée précise de la finalité sous-jacente à leurs futurs investissements.

Source : BNB.

## FACTEURS STIMULANT LES INVESTISSEMENTS

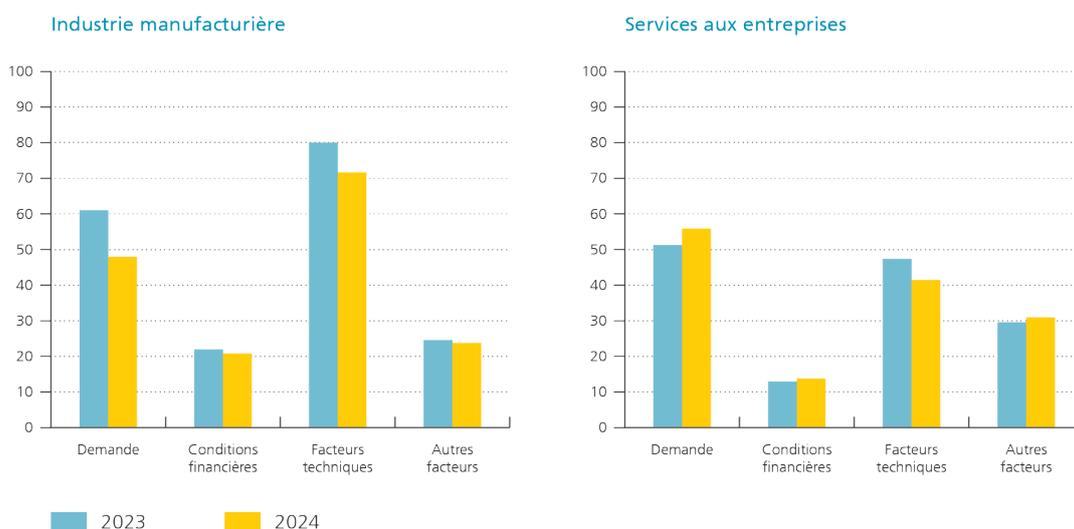
Lors de l'enquête d'automne, il est également demandé aux chefs d'entreprise d'identifier les principaux facteurs qui stimulent leurs investissements. Les entreprises peuvent cocher une ou plusieurs réponses. Il apparaît ainsi que, dans l'**industrie manufacturière** :

- les facteurs techniques constituent le principal moteur des décisions d'investissements : ces facteurs concernent 8 dirigeants sur 10 au niveau des investissements de 2023 et 7 sur 10 pour les investissements prévus en 2024 ;
- 6 entrepreneurs sur 10 voient la demande comme un facteur stimulant en 2023. Cette proportion diminue à un peu moins de 5 entrepreneurs sur 10 en 2024 ;
- les conditions financières sont nettement moins souvent citées comme étant un facteur stimulant dans la décision d'investir tant en 2023 qu'en 2024. Ce facteur a d'ailleurs perdu un peu d'importance par rapport à l'enquête d'automne de 2022, probablement en raison de la hausse des taux d'intérêt sur les marchés bancaire et obligataire.

Dans le secteur des **services aux entreprises** :

- la demande constitue le principal motif d'investissement. Elle concerne environ 1 entrepreneur sur 2, avec un léger progrès en 2024 ;
- les facteurs techniques sont le deuxième motif d'investissement pour plus de 40 % des entrepreneurs ;
- les conditions financières sont également moins souvent citées par les entrepreneurs de cette branche d'activité. Elles sont aussi en retrait par rapport aux résultats de l'automne 2022, à l'inverse des facteurs techniques, qui ont davantage été cités dans la dernière enquête.

## FACTEURS STIMULANT LES INVESTISSEMENTS<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Pourcentages des firmes interrogées qui ont mentionné le facteur considéré comme stimulant leurs investissements. Les firmes peuvent sélectionner un ou plusieurs facteurs. Les résultats sont inférés en tenant compte de la taille respective des entreprises ayant participé à l'enquête et de l'importance relative de leur branche d'activité dans l'économie.

Source : BNB.

## L'enquête semestrielle sur les investissements<sup>1</sup>

La Banque nationale de Belgique organise deux fois par an (au printemps et en automne) une enquête sur les investissements. L'enquête précédemment menée exclusivement dans l'industrie manufacturière a été remaniée à partir de l'automne de 2021. Elle a été étendue afin de couvrir également le secteur des services aux entreprises.

Auparavant, l'enquête portait sur des données quantitatives : les entreprises étaient alors interrogées sur les montants de leurs investissements, ce qui permettait d'en déduire des pourcentages de variation d'une année à l'autre. La nouvelle enquête est devenue strictement **qualitative**, à l'image de l'ensemble des enquêtes de conjoncture réalisées auprès des chefs d'entreprise. Ceux-ci sont maintenant interrogés sur le **sens de l'évolution** de leurs investissements (augmentation, stabilité ou baisse), sans devoir quantifier les montants concernés ni l'ampleur des évolutions. L'enquête couvre les investissements tant matériels qu'immatériels.

Au printemps, l'enquête porte sur l'année en cours et l'année précédente, tandis qu'en automne, elle concerne l'année en cours et l'année suivante. Une même année fait donc l'objet de quatre sondages semestriels successifs, dont les résultats évoluent au fil du temps en fonction du degré de certitude des décisions d'investissement, lesquelles peuvent aussi être adaptées à la conjoncture économique.

En outre, au printemps et à l'automne, le contenu de l'enquête est enrichi de deux volets distincts :

- au printemps, les entreprises sont invitées à indiquer le sens de l'évolution de leurs investissements par type de « biens » (machines et équipements, terrains et bâtiments et autres infrastructures, biens intangibles comme les dépenses en R&D) ;
- à l'automne, les entreprises doivent indiquer quel(s) type(s) d'investissements elles ont consenti(s) ou comptent consentir, en fonction de leur finalité économique (remplacement d'installations ou d'équipements vétustes, extension de la capacité de production, rationalisation de la production, autres objectifs), et identifier le(s) facteur(s) stimulant leurs investissements (demande, conditions financières, facteurs techniques, autres facteurs).

Les résultats de l'enquête font l'objet d'un traitement statistique basé sur un double schéma de pondération en vue de refléter au mieux la réalité agrégée de l'économie belge. D'une part, les réponses individuelles sont pondérées par l'importance relative de chaque entreprise en termes d'emploi. D'autre part, lors de l'agrégation des réponses, il est tenu compte de l'importance relative des branches d'activité dans l'économie belge. Cette pondération repose sur les déclarations d'investissements à la TVA ; elle est calculée au niveau des codes NACE à trois positions pour l'industrie et à deux positions pour le secteur des services aux entreprises.

<sup>1</sup> Cette enquête fait partie d'un programme harmonisé au niveau européen, sous la coordination de la DG ECFIN.